

SEANCE DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

Présents : Mme TARGNION, Présidente,
Mme BONNI et Mr GODIN, Membres du Collège de Police.
Mr. DEGEY, ~~Mr. DELVAUX.~~, Mr. DENIS, Mme FAGNANT, Mr. ISTASSE, Mme LAMBERT,
Mme LEVEQUE, Mme MONVILLE, ~~Mr. NAJL~~, Mr. NYSSSEN, Mme OZER, Mr. RENARD,
~~Mme SCHROUBEN~~, Mr. VOISIN et Mr. WYDOOGHE, Membres.
M. PAQUE, Chef de corps
Mme Kathleen GAROT, Secrétaire
[Décisions n°0071 à 0075]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 10.

Vu la perte de la qualité de conseiller communal de Monsieur MESTREZ Eric,

Considérant que Monsieur ISTASSE Jean-François, conseiller communal a été désigné en qualité de Conseiller de Police suppléant de Monsieur MESTREZ Eric,

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Jean-François ISTASSE pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

Vu la perte de la qualité de conseiller communal de Monsieur BOTTERMAN Robert,,

Considérant que Madame LAMBERT Sophie, Echevine à Verviers a été désignée en qualité de Conseiller de Police suppléant de Monsieur BOTTERMAN Robert,

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE

les pouvoirs de Madame LAMBERT Sophie pré-désignée et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressée ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

0071 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 22 novembre 2018 – Approbation

Avec 14 voix POUR et 1 abstention

APPROUVE

Le Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 22 novembre 2018.

0072 Vidéosurveillance – Modernisation des caméras de vidéosurveillance – Mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché public constaté sur simple facture acceptée ayant pour objet l'acquisition de six caméras de vidéosurveillance pour un montant estimé à 24.500 € HTVA soit 29.645 € TVAC.

Article 2:

La dépense sera imputée sur l'allocation 330/744-51/03 du budget extraordinaire « Achat de vidéo surveillance » présentant un solde de 30.000 €

0073 Equipement – Achat de coffres pour armes individuelles et collectives – Mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

D'acquérir 9 coffres forts pour armes individuelles proposés par la firme Ambassador Arms via le marché fédéral « Procurement 2016 R3 205 » pour un montant maximum estimé à 6.143,43 € HTVA soit 7.433.55 € TVA comprise.

Article 2:

D'imputer la dépense sur l'allocation 330/744-51/04 du budget extraordinaire « Achat divers matériel »

0074 Finances – Budget 2019

Par 51,78 voix POUR ; et 6,75 voix CONTRE ;

Sur proposition du Collège de Police

Article 1^{er} :

Le conseil prend acte des arrêtés de Monsieur. le Gouverneur en dates du 16 novembre 2018 et du 29 novembre 2018 ;

Article 2 :

Le Conseil arrête le budget de la police locale pour l'exercice 2019 comme suit :

- Service ordinaire
 - Recettes : 23 422 049,07€
 - Dépenses: 23 422 049,07€
 - Solde : 0

- Service extraordinaire
 - Recettes : 701 080,00€
 - Dépenses 701 080,00€
 - Solde : 0

Article 3 :

Le Conseil fixe les dotations communales 2019 comme suit :

- Dotation communale de Dison : 1 896 130,58€
- Dotation communale de Pepinster : 1 202 787,94€
- Dotation communale de Verviers : 9 326 576,75€

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20h40

LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 20 HEURES 55.

La Secrétaire,

La Présidente,

Kathleen GAROT

Muriel TARGNION